

Réf: Dossier 252699

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETS CAMARA AMINATA ET FRERES »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN COMMUNE DE
YOPOUGON QUARTIER NIANGON SUD GAUCHE, ROUTE D'
AZITO, LAURIERS 16, Lot 2308, Ilot 167

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS CAMARA AMINATA ET
FRERES »

Objet : IMPORT-EXPORT, TEXTILE, VENTE DE PAGNES ET
CHAUSSURES TRADITIONNELLES, TRANSFERT
ELECTRONIQUE D'ARGENT ET D'UNITES, COMMERCE
GENERAL ET PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN COMMUNE DE
YOPOUGON QUARTIER NIANGON SUD GAUCHE, ROUTE D'
AZITO, LAURIERS 16, Lot 2308, Ilot 167

Dirigeant(s) Mme CAMARA AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10781 du 28/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69816/GTCA/RC/2023 du 28/09/2023

Pour Avis

Le CEPICI

